



Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la Fondation des Amis du Lycée Français.

du 13 Novembre 2010

L'an 2010, le 13 Novembre, s'est tenue l'A.G. de la F.A.L.F. dans les locaux du CDI du LFTM, en l'absence de Monsieur Sedena Ould Yahya, Président de la F.A.L.F. excusé pour des raisons personnelles importantes.

Cette A.G.s'est donc déroulée sous la présidence de Madame JANTZEN, Provisure du LFTM. Mme La Provisure a transmis les excuses de Monsieur le Président ainsi que le rappel de son engagement au sein de la F.A.L.F.

Étaient présents :

Monsieur l'Ambassadeur de France, Monsieur le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, les membres du Bureau de la F.A.L.F., des membres de la Fondation.

Présents : 20 membres

Madame la Provisure remercie l'ensemble des personnes présentes, en particulier Monsieur l'Ambassadeur de France.

L'ordre du jour, tel que prévu, présenté avec l'appui d'un diaporama par Madame Jantzen, a débuté par le rapport d'activités de la saison 2009-2010.

RAPPORT D'ACTIVITES 2009-2010

Les activités entreprises ont été les suivantes.

- 1) Collecte de fonds : présentation de la F.A.L.F., ses objectifs, ses statuts, ses modalités de fonctionnement et présentation du lycée français aux donateurs potentiels
- 2) Attribution de 2 bourses de scolarité selon la procédure établie : 2 jeunes élèves qui ont réussi le DNB mention bien ont été intégrés en seconde à la rentrée 2010. Partenariat avec Mauritel, qui a donné lieu à l'attribution d'une 3^{ème} bourse à une élève particulièrement brillante et méritante

- 3) Appel de fonds de 150 000 euros réalisé par le lycée afin de financer la construction d'installations sportives. Le début des travaux est prévu pour début 2011, ceux-ci doivent durer 8 mois. Le projet, arrêté en avril, comprend la construction d'une piste d'athlétisme, d'une halle de sport et d'un mur d'escalade. Une deuxième tranche de travaux est prévue, mais non encore financée. Cette deuxième tranche comprendra la construction d'un gymnase et d'une piscine.

Monsieur L'Ambassadeur de France souligne que la réalisation d'installations sportives « intra-muros » évitera les allées et venues d'élèves à l'extérieur. Cette réalisation doit être considérée comme la 1^{ère} étape de l'agrandissement du L.F.T.M., qui va se traduire par la construction de nouveaux bâtiments implantés sur le « campus ». Cette extension est devenue nécessaire en raison de l'augmentation prévue du nombre d'élèves (1100). Après examen des projets présentés et large consultation des parents, enseignants, élèves etc.. Il sera présenté un avant projet sommaire. La fin des travaux est programmée pour septembre 2014. Il est à noter que les travaux doivent se dérouler de telle sorte que la scolarité des élèves ne devrait pas être perturbée. Pour sa part, l'État français apportera sa contribution en mettant à disposition les terrains nécessaires et l'A.E.F.E. versera une subvention importante. Suite à une question, il est précisé que les 150 000 euros disponibles ont été apportés par la F.A.L.F., l'objet principal de cette fondation étant de contribuer à l'amélioration du Lycée, des conditions de travail des élèves et enseignants, à augmenter la capacité d'accueil de l'établissement et à encourager et soutenir, par l'octroi de bourses les élèves mauritaniens les plus méritants et les plus brillants.

- 4) La F.A.L.F. a participé aux deux commissions d'appels d'offres qui ont permis le choix des projets retenus pour le plateau sportif et l'extension de l'établissement. Des plans des constructions prévues sont exposés au CDI, à disposition des membres de la Fondation à la fin de l'Assemblée Générale.

Après vote, le rapport d'activités est adopté à l'unanimité des membres votants présents.

II) Présentation du rapport financier par le trésorier Monsieur REMOND

Le montant total des dons s'élève actuellement à 69 Millions d'UM, soit 40 Millions de particuliers et le reste de la part d'entreprises. Il y a, à ce jour, en caisse 71,559 Millions d'UM. Afin de maximaliser les intérêts rapportés par cette somme placée en banque, elle sera versée au lycée, lorsque ce dernier fera un appel de fonds, le plus tard possible. Il est ensuite répondu aux différentes questions posées.

Une part est elle prélevée, au profit de la Fondation, sur les frais de scolarité. ?

Réponse : Non. La gestion de la Fondation est totalement indépendante.

Pour la construction du plateau sportif il y aura, un apport du Lycée, un apport de la Fondation et un apport de l'A.E.F.E. (État français).

Questions relatives aux bourses. (Mr Kamil)

ERROR: ioerror
OFFENDING COMMAND: image

STACK:

-mark-
-savelevel-